

2. a) Depuis sa création, en 1978, le service de vérification opérationnelle a un effectif de quatre employés. Il n'a pas de budget propre et ses dépenses sont imputables sur le budget global du Quartier général de la GRC. b) Six vérifications et cinq rapports.

3. a) De 1978 au 1^{er} avril 1982, le service de vérification du Service de sécurité a eu un effectif de quatre employés. Le 1^{er} avril 1982, cet effectif a été augmenté d'un employé. Le service de sécurité n'a pas de budget distinct du budget global du quartier général.

b) Il a produit les vérifications et rapports suivants: 1978—5; 1979—6; 1980—4; 1981—3; 1982—3 (à ce jour).

LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA—LES PRÊTS
ACCORDÉS AUX EMPLOYÉS

Question n° 4190—**M. Baker (Nepean-Carleton):**

Depuis mars 1980, a-t-on accordé des prêts à des employés de la Société d'assurance-dépôts du Canada ou de l'une de ses filiales et, le cas échéant et dans chaque cas, quels étaient a) les nom et titre de l'employé, b) la date du prêt et la date d'échéance, c) le montant du prêt, d) le taux d'intérêt exigé, e) l'objet du prêt?

L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État Finances): En ce qui concerne le ministre des Finances, la Société d'assurance-dépôts du Canada m'a informé comme suit: Non. a) à e) Sans objet.

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE—LES PRÊTS ACCORDÉS AUX
EMPLOYÉS

Question n° 4198—**M. Baker (Nepean-Carleton):**

Depuis mars 1980, a-t-on accordé des prêts à des employés de la Société du crédit agricole ou de l'une de ses filiales et, le cas échéant et dans chaque cas, quels étaient a) les nom et titre de l'employé, b) la date du prêt et la date d'échéance, c) le montant du prêt, d) le taux d'intérêt exigé, e) l'objet du prêt?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): La Société du crédit agricole fait savoir ce qui suit: Non. a) à e) Sans objet.

LA BFD—LES PRÊTS ACCORDÉS AUX EMPLOYÉS

Question n° 4199—**M. Baker (Nepean-Carleton):**

Depuis mars 1980, a-t-on accordé des prêts à des employés de la Banque fédérale de développement ou de l'une de ses filiales et, le cas échéant et dans chaque cas, quels étaient a) les nom et titre de l'employé, b) la date du prêt et la date d'échéance, c) le montant du prêt, d) le taux d'intérêt exigé, e) l'objet du prêt?

M. David Berger (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme): En ce qui concerne la Banque fédérale de développement: Non. a) à e) Sans objet.

L'OFFICE DE COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE—
LES PRÊTS ACCORDÉS AUX EMPLOYÉS

Question n° 4200—**M. Baker (Nepean-Carleton):**

Depuis mars 1980, a-t-on accordé des prêts à des employés de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce ou de l'une de ses filiales et, le cas

Questions au Feuilleton

échéant et dans chaque cas, quels étaient a) les nom et titre de l'employé, b) la date du prêt et la date d'échéance, c) le montant du prêt, d) le taux d'intérêt exigé, e) l'objet du prêt?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Non. a) à e) Sans objet.

LA SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS DU NORD LIMITÉE—LES PRÊTS
ACCORDÉS AUX EMPLOYÉS

Question n° 4202—**M. Baker (Nepean-Carleton):**

Depuis mars 1980, a-t-on accordé des prêts à des employés de la Société des transports du Nord Limitée ou de l'une de ses filiales et, le cas échéant et dans chaque cas, quels étaient a) les nom et titre de l'employé, b) la date du prêt et la date d'échéance, c) le montant du prêt, d) le taux d'intérêt exigé, e) l'objet du prêt?

M. Jessie P. Flis (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): La Société des transports du Nord Limitée répond comme suit: Non. a) à e) Sans objet.

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-
LAURENT—LES PRÊTS ACCORDÉS AUX EMPLOYÉS

Question n° 4204—**M. Baker (Nepean-Carleton):**

Depuis mars 1980, a-t-on accordé des prêts à des employés de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent ou de l'une de ses filiales et, le cas échéant et dans chaque cas, quels étaient a) les nom et titre de l'employé, b) la date du prêt et la date d'échéance, c) le montant du prêt, d) le taux d'intérêt exigé, e) l'objet du prêt?

M. Jesse P. Flis (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): L'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent répond comme suit: Non. a) à e) Sans objet.

LA CORPORATION DU PONT INTERNATIONAL DE LA VOIE
MARITIME—LES PRÊTS ACCORDÉS AUX EMPLOYÉS

Question n° 4205—**M. Baker (Nepean-Carleton):**

Depuis mars 1980, a-t-on accordé des prêts à des employés de la Corporation du Pont international de la Voie maritime ou de l'une de ses filiales et, le cas échéant et dans chaque cas, quels étaient a) les nom et titre de l'employé, b) la date du prêt et la date d'échéance, c) le montant du prêt, d) le taux d'intérêt exigé, e) l'objet du prêt?

M. Jesse P. Flis (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): La Corporation du Pont international de la Voie Maritime, une filiale de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, répond comme suit: Non. a) à e) Sans objet.

LA SOCIÉTÉ TÉLÉGLOBE CANADA—LES PRÊTS ACCORDÉS AUX
EMPLOYÉS

Question n° 4206—**M. Baker (Nepean-Carleton):**

Depuis mars 1980, a-t-on accordé des prêts à des employés de la société Téléglobe Canada ou de l'une de ses filiales et, le cas échéant et dans chaque cas, quels étaient a) les nom et titre de l'employé, b) la date du prêt et la date d'échéance, c) le montant du prêt, d) le taux d'intérêt exigé, e) l'objet du prêt?